

*Ils l'avaient dit, ils l'ont fait : les autorités françaises ont accordé un premier agrément d'établissement de paiement avant la fin 2009 et AQOBA a réussi à devenir, comme il l'annonçait, le premier établissement de paiement français !*

*Nous vous proposons de découvrir le modèle retenu par ce nouvel acteur qui donne enfin corps à une évolution attendue mais qui demeurait virtuelle et théorique faute de l'entrée en jeu de ces nouveaux acteurs.*

*Nous présentons en outre quelques autres « pionniers » des paiements, en Europe et ailleurs, du paiement par mobile au paiement sécurisé en ligne, qui témoignent du foisonnement actuel d'initiatives actuelles dans le domaine des services de paiement.*